

TON EMPLOI RAYONNANT À LA VILLE DE GRANBY

Cheffe inspectrice ou chef inspecteur

DES DÉFIS ET DE LA STABILITÉ À LA VILLE DE GRANBY

Sous la responsabilité de la directrice ou du directeur du Service de l'aménagement et de la protection du territoire, tu occuperas un rôle clé en coordonnant et supervisant les activités de la Division permis, inspection/gestion des plaintes et requêtes. Au cœur de l'émission des permis de construction, des certificats d'autorisation, et du traitement des plaintes, tu assureras le suivi du comité de démolition et contribueras activement au maintien de la qualité de vie de nos citoyennes et citoyens. Dans le cadre de ce poste **permanent**, tu superviseras l'accueil du service et encadreras une équipe dynamique de 10 à 14 employées et employés, dans la réalisation de leurs tâches quotidiennes. Tu seras amenée ou amené à superviser la délivrance des permis et le suivi des inspections, à négocier des mesures correctrices dans des situations complexes et à rédiger des rapports, dans le cadre de l'application des règlements municipaux. Enfin, tu auras l'opportunité de bâtir des relations de confiance avec les contribuables, et participera ainsi au développement harmonieux de la Ville de Granby.

UNE ÉQUIPE POLYVALENTE AU SERVICE DE LA POPULATION

Granby recherche des personnes talentueuses, comme toi, qui voudront s'épanouir dans une organisation naturelle de plus de 600 collègues dynamiques. Granby valorise l'expérience humaine et t'offrira les défis que tu attends. Choisir de travailler pour la Ville de Granby, c'est contribuer fièrement au rayonnement de sa communauté.

DES CONDITIONS QUI TE SIMPLIFIENT LA VIE

- Salaire annuel entre 84 772 \$ et 104 249 \$ avec augmentation annuelle ;
- Poste cadre de 32.5 h/semaine, horaire de travail sur 4.5 jours (vendredi après-midi de congé) ;
- Vacances : à discuter ;
- Congés maladie et pour raisons personnelles : 11 jours + 14 fériés ;
- Régime de retraite à prestations déterminées ;
- Assurance collective (avec assurance salaire) ;
- Remboursement d'activités sportives et de bien-être ;
- Accès à un service de télémédecine ;
- Programme d'aide aux employées et employés et à la famille (PAEF) ;
- Accès gratuit au bain libre du Centre aquatique et au prêt de livres à la bibliothèque pour les non-résidents de Granby ;
- Stationnement gratuit sur place.

UNE EXPERTISE QUI TE DISTINGUE

- Détenir un diplôme d'études collégiales (D.E.C.) en aménagement et urbanisme ou architecture ;
- Justifier une expérience d'un minimum de 10 années à titre d'inspectrice ou inspecteur en bâtiments (le domaine municipal sera considéré comme un atout) ;
- Posséder une solide expérience en supervision de personnel ;
- Démontrer des aptitudes marquées en gestion d'équipes de travail, mobilisation et responsabilisation des équipes de travail ;
- Faire preuve d'une excellente organisation du travail, de gestion du temps et des priorités ;
- Posséder un sens élevé d'analyse et de synthèse, ainsi qu'une forte habileté en résolution de problèmes ;
- Posséder une très bonne connaissance des outils informatiques, tels que la suite Microsoft Office.

POUR POSTULER

Veuillez nous transmettre votre candidature dans la section emploi de notre site internet :

https://granby.ca/fr/emplois?ide_poste=550

Un organisme qui t'accueille

La Ville de Granby applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les minorités visibles et ethniques, les Autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Pour ces dernières, certaines mesures d'adaptation peuvent également être offertes pour le processus de présélection et de sélection, si elles le désirent.